



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/783/Corr.1
S/19276/Corr.1
24 novembre 1987

ANGLAIS/FRANCAIS ET RUSSE
SEULEMENT

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Points 24, 72, 129, 131 et 138
de l'ordre du jour
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE
RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU
PRINCIPE DU NON-RECOURS A LA FORCE
DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 18 novembre 1987, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Rectificatif

Le titre du document doit se lire comme indiqué ci-dessus.